



Municipalité d'Yvonand
Tél. 024/557 73 00
E-mail : greffe@yvonand.ch

1462 Yvonand, le 31 mai 2021

Au conseil communal

1462 Y v o n a n d

Préavis municipal No 2021/11

Concerne : Demande de crédit pour le remplacement d'une camionnette à pont basculant et d'un véhicule utilitaire électrique (45 km/h)

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

1. Préambule

La voirie dispose d'une camionnette à pont basculant (Ford Transit 350 M) acheté à neuf en 2004 et d'un véhicule utilitaire électrique (Goupil-G3) de 2011, achetée d'occasion en 2015.

Ces deux véhicules répondent à des besoins très différents. Le premier disposant d'une charge utile de plus d'une tonne permet de tracter la remorque avec la pelle rétro et de transporter le matériel nécessaire aux nombreux chantiers engagés par la voirie.

Le second permet d'assurer les tournées de ramassage des déchets de voiries, en particulier des poubelles publiques et de gérer de petits travaux d'entretien (taille ou tonte).

Pour assurer une gestion optimale des véhicules et engins utilisés par la voirie, un inventaire a été établi sur la base du modèle mis à disposition par le service parcs et jardins de la ville d'Yverdon-les-Bains. Le renouvellement de la camionnette à pont basculant et de l'utilitaire électrique a été retenu par la municipalité dans les priorités d'achat pour l'exercice 2021.

2. Etat de la situation

2.1 Camionnette à pont basculant

Après 17 ans d'utilisation et des frais d'entretien qui augmentent avec les années, le remplacement de cette camionnette devient urgent.

La date de l'expertise a été repoussée pour la deuxième fois au 1^{er} juillet. Selon l'état général de ce véhicule (jeu dans la direction, fuites d'huile, turbo à changer et corrosion de la carrosserie), il est très probable qu'il ne passe pas le contrôle technique.

Le garage du Marais à Yvonand qui assure l'entretien de ce véhicule a procédé à une première estimation des travaux de remise en état pour le laisser en circulation. Au total près de CHF 6'000.00 de travaux devraient être engagés.

La voirie a procédé à un total de 5 demandes d'offres dont 2 dans des établissements d'Yvonand. Les mêmes équipements et options, en particulier pour le pont basculant ont été demandés.

Localité « garage »	Marque	Puissance (cv)	Prix CHF (HT)	Appréciation par la voirie
Yverdon	IVECO	156	49'950.00	Très bon véhicule, la voirie n'a pas fait d'essai.
Chavornay	ISUZU	130	38'647.50	Essai réalisé par la voirie, ce véhicule paraît un peu trop léger.
Payerne	NISSAN	165	43'082.65	Bon véhicule, cabine spacieuse et pont de qualité. La voirie n'a pas fait d'essai.
Yvonand	Ford	170	40'880.65	Très bon véhicule, le plus puissant, pont de qualité.
Yvonand	Renault	165	53'000.00	Bon véhicule, charge utile inférieur à 1'000kg, la voirie n'a pas fait d'essai.

Après examen détaillé des offres et du rapport qualité/prix, la voirie a privilégié un établissement d'Yvonand. En effet, cela simplifie grandement l'organisation de l'entretien du véhicule. Après comparaison, le choix de la voirie s'est porté sur le camion de marque Ford, le plus puissant et celui qui offre la meilleure charge utile.



2.2 Véhicule utilitaire électrique (Goupil-G3)

Ce véhicule mis en circulation en 2011 a été acheté d'occasion en 2015. Pour se prémunir des risques liés au changement de batteries, une assurance avait été contractée. En définitive, les batteries au plomb, d'ancienne génération, ont résisté au temps. Des signes d'usure apparaissent toutefois et entraînent là encore des frais d'entretien qui augmentent avec le temps.

Le maintien d'un véhicule électrique dans la flotte de la voirie répond à un objectif de limitation d'émission de CO₂. Cela permet de conserver une certaine expérience dans le domaine et à terme de pouvoir consommer notre propre production électrique (panneaux photovoltaïques).

Dans ce cas, la voirie a privilégié la proximité du fournisseur pour assurer l'entretien du véhicule. Le choix s'est donc porté sur le garage Montandon à Yverdon-les-Bains, distributeur de la marque Goupil. Le modèle retenu est un GOUPIL-G4 de nouvelle génération qui dispose des points forts suivants :

- 135 km d'autonomie avec un pack batterie de 12kwh Lithium,
- Seuil de chargement à hauteur d'homme,
- Charge utile de 1'200 kg,
- Vitesse maximum de 50 km/h,
- Une largeur totale de 1m20 qui garantit sa maniabilité.



Ce fournisseur assure d'autre part une reprise de CHF 4'000,00 du Goupil-G3 utilisé actuellement par la voirie.

En outre l'offre obtenue comprend une garantie de 2 ans sur le véhicule et de 5 ans sur le pack de batteries au Lithium. A noter encore que ce prix comprend également une taxe anticipée pour le recyclage des batteries.

3. Aspects financiers

Les coûts nets (TVA incluse) des véhicules retenus sont reportés ci-après :

Ford Transit cab. -ch. 350 L2 2. 0 EcoBlue 170 Trend	CHF 44'028.45
Goupil-G4	CHF 49'025.00
Option pour goupil-G4 (Kit caméra de recul et feu orange sur le toit)	CHF 1'320.00
Coût total TTC	CHF 94'373.45

Ces montants sont basés sur des offres à durée limitée dans le temps et en fonction des stocks à disposition.

Pour information la reprise sur le Goupil-G3 n'est pas prise en compte dans la demande de crédit.

Conclusion

En conclusion de ce qui précède, la municipalité prie le conseil communal, après avoir entendu le rapport de la commission ad'hoc et de la commission des finances de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

Vu le préavis de la municipalité

Décide

1. d'autoriser la municipalité à procéder à l'achat de deux véhicules pour un montant de CHF 94'373.45.
2. de financer ces travaux par les liquidités courantes.
3. d'amortir le montant de CHF 94'373.45 sur 10 ans, compte 9143.18 (voirie/conciergerie, matériel d'exploitation à amortir).
4. d'imputer le compte d'exploitation 430.3313.1 (amortissement obligatoire) de CHF 9'437.40 par année pendant 10 ans.

Nous vous présentons, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire

Philippe Moser

Carolane Sutterlet

Municipal délégué : M. Romano Dalla Piazza